

19/10/64
Travaux d'assainissement rue du Pont-Neuf et ruelle Nicole de la Serve.

M. le Maire donne lecture du rapport :

"Messieurs,

" M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées vient de me faire savoir qu'il reste au titre des travaux d'assainissement tranche F.I.D.O.M. 1964, chapitre 2045, un crédit d'un montant de 8.257.444,- francs C.F.A.

Pour répondre au désir exprimé par la Municipalité de Saint-Denis, M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées m'a adressé un projet de marché de gré à gré à passer entre la Commune et la Société Française d'Entreprises pour les travaux d'évacuation des eaux pluviales de la rue du Pont Neuf et de la ruelle Nicole de la Serve - Montant 8.250.000, frs.C.F.A.

Je me propose de traiter avec la C.F.E. parce que seule cette Société chargée après appel à la concurrence, des travaux d'assainissement de Saint-Denis, dispose des moules pour les ovoïdes 7.1,00 mètre qu'il convient de placer dans ces rues - Elle est susceptible, en conséquence, de consentir les meilleurs prix et de réaliser les travaux dans les plus courts délais.

La dépense correspondante se décomposera comme suit :

- Montant du marché	7.492.737, frs.C.F.A.
- Travaux imprévus et surveillance.....	500.263, -
- Honoraires	257.000, -
	<hr/>
	8.250.000, frs.C.F.A.
	<hr/>

M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées me demande, au cas où ses propositions seraient agréées, de faire prendre une délibération par le Conseil Municipal, aux termes de laquelle celui-ci s'autorisera :

- a) à traiter de gré à gré, vu l'urgence et le fait qu'un seul entrepreneur est détenteur des moules nécessaires pour l'exécution des travaux en cause ;
- b) à confier au Service des Ponts et Chaussées la préparation des dossiers, la surveillance et l'exécution des travaux aux conditions réglementaires;
- c) à signer le marché de gré à gré et à l'envoyer à l'approbation de Monsieur le Préfet.

Messieurs, je vous demande de me faire connaître votre avis à ce sujet.

Je mets la question aux voix . "

Approuvé à l'unanimité.

x

x x